



ASSOCIATION ARAM

RAPPORT MORAL

Année 2010

RAPPORT MORAL

pour l'Assemblée générale du 3 février 2011

Depuis la dernière Assemblée générale qui s'est tenue le 28 janvier 2010, 209 personnes ont adhéré à l'association, soit 8 nouveaux adhérents.

1) VOYAGES

2 destinations sur 3 périodes ont été proposées, un circuit en Croatie et un séjour balnéaire au Maroc. Au total 95 participants.

Cette année, nous avons rencontré beaucoup de difficultés, suite à l'éruption du volcan islandais. La destination Maroc des vacances de Printemps a dû être déplacée et renégociée, ce qui a engendré des frais supplémentaires, qui non pas été répercutés aux adhérents (hausse des prix par rapport à la période, taxe de carburants sur chaque destination).

2) WEEK-END

Le week-end à Berlin réalisé les 2 et 3 octobre 2010 a remporté un vif succès.

42 adhérents ont pu apprécier cette 2^{ème} destination européenne.

Les prestations étaient satisfaisantes exceptées quelques problèmes dans les chambres.

2) SOIRÉES DIVERSES

Soirée country sur une péniche, déjeuner/spectacle au cabaret la Ruche gourmande, Sortie cinéma pour le Noël des enfants avec le film "Raiponce" au Grand Rex, le spectacle de Véronique Dicaire, A deux lits du délit (théâtre) et le spectacle de Stéphane Guillon. 6 sorties au total.

Le repas de fin d'année, à la Ruche gourmande (Bourgogne) a été très apprécié par l'ensemble des participants.

Total 251 participants

3) BILLETTERIE

CINEMA

Cette année nous avons participé à la vente de 112 billets de cinéma.

ASTERIX

L'ARAM a organisé une vente de billets famille à tarif préférentiel pour le Parc Asterix.

4) BONS D'ACHAT

318 bons d'achat ont été distribués pendant l'année.

5) INFORMATION

Les membres du bureau ont assisté à 2 réunions d'information concernant la mise en place du CNAS. Un questionnaire réalisé par la municipalité a été distribué auprès de tout le personnel communal (titulaires, stagiaires et contractuels), mettant en avant une complémentarité destinée à élargir la gamme des prestations déjà proposées par l'ARAM.

Lors de ces rencontres, il a été précisé que la municipalité allait continuer à verser une subvention à l'ARAM pour la partie loisirs (sorties et voyages) et que la partie sociale c'est-à-dire, bons d'achat (fêtes des mères, des pères, bons Noël, naissance, mariage et décès), relèverait du CNAS.

Nous informons nos adhérents que depuis le 24 janvier 2011, suite aux résultats du sondage et au vote du Conseil municipal, la municipalité a officialisé son adhésion au CNAS.

Pour information : les agents en retraite en 2011, pourront bénéficier du CNAS jusqu'au 31 décembre 2011.

7) ELECTION

Nous terminons cette Assemblée générale par l'élection de 6 nouveaux membres pour le bureau de l'association ARAM.